

Image not found or type unknown



Taxe foncière sur les propriétés bâties et propriétés non bâties

Par **coise60**, le **04/11/2015** à **15:09**

Bonjour,

Actuellement en reconversion, je suis une formation (à distance) en immobilier, je dois réaliser une dissertation en droit fiscal. Le sujet est : Taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties. Pour être honnête, je n'ai jamais réalisé ce genre de devoir (j'ai 57 ans). J'ai beau retourner le problème dans tous les sens, je n'y arrive pas. Pourriez-vous m'aider. Avec mes remerciements. Cordialement.